



Le mot du Maire, Catherine CHAPPUIS

SOMMAIRE

Page 2

Budget
Travaux

Pages 3

Travaux de requalification
de la « Place de la Mairie »
Grand Clos
Réseau de chaleur

Page 4

Présence postale à Barby
PLUi HD de Grand Chambéry
Recensement de la population
Aménagements extérieurs au Clos Gaillard

Page 5

Grand Débat National à Barby
Assemblée Générale de La Ligue
contre le Cancer de Savoie à Barby
Bibliothèque Les Mille Feuilles

Page 6

Retour en images sur les événements
de ces derniers mois

Pages 7, 8

Recommandations et rappels divers
Infos diverses
Agenda

Ce début d'année a vu l'adoption du budget de la Commune qui permet notamment le lancement de nombreux et importants travaux au cours des mois à venir. Vous en découvrirez l'essentiel dans ce *Barby Flash*. S'agissant souvent d'interventions sur le domaine public quelques perturbations sont à prévoir. La Commune s'efforcera de réduire au maximum la gêne occasionnée par les chantiers et remercie chacun de sa compréhension.

Le cadre de vie constitue un élément important de la qualité de vie et nos efforts se poursuivent pour l'entretenir et le rendre toujours plus agréable. Que chacun puisse y trouver sa place et s'y sentir bien, tels sont les objectifs qui nous mobilisent au quotidien. Ce sera ainsi, d'ici la fin de l'année, une place de la mairie entièrement requalifiée, plus accueillante et conviviale, pour se rendre dans nos commerces de proximité, à l'école, à la maison des Associations ou encore à la mairie.

La qualité de vie c'est aussi celle des services offerts. Il en est un qui concentre tous les regards actuellement. Il s'agit bien sûr du service postal. Depuis 3 ans tout aura été fait pour conserver le bureau de poste et nous sommes unanimes à regretter sa fermeture. Partant de là tout aura été fait aussi pour maintenir le service postal dans ses grandes fonctions avec la meilleure accessibilité horaire. Vous le retrouverez donc bientôt dans les locaux du café associatif Au Bonheur d'une Pause, directement sur la place de la mairie comme auparavant. Les fonctions courriers et colis seront inchangées et le service financier sera adapté aux opérations les plus fréquentes. Dans une ambiance chaleureuse et sur une amplitude horaire sans réduction vous retrouverez toutes vos habitudes.

Un grand coup de chapeau à ce commerce de l'économie sociale et solidaire qui relève le défi du service à la population !

La qualité de vie c'est encore de vivre en harmonie les uns avec les autres. Nos associations sont les championnes de cette culture du bien vivre ensemble et poursuivent inlassablement leur travail pour offrir, dans un très large choix comme vous le verrez, quantité de bons et beaux moments collectifs. Qu'elles en soient une fois de plus remerciées pour ceux passés comme pour ceux à venir.

Enfin la qualité de vie s'exprime aussi dans la qualité des échanges, gage de la meilleure compréhension mutuelle. Les deux réunions organisées dans le cadre du Grand Débat National ont confirmé la volonté des participants de partager des points de vue, divergents quelquefois mais toujours dans le respect et la tolérance. Chacun a pu s'exprimer, faire des constats et lister ses attentes. La forte participation révélait l'espoir que tout cela serve à quelque chose. La traduction qui va en être faite dans la vie quotidienne sera déterminante pour reconstruire la confiance dans l'avenir.

L'agenda de ces prochains mois sera encore riche d'occasions de réflexions et de moments conviviaux avec en point d'orgue l'accueil de nos amis roumains d'Ilva Mica du 21 au 24 juin prochains pour célébrer les 30 ans d'amitié qui nous lient.

En ce début de printemps, je vous invite à participer, toujours plus, à tous ces événements pour cultiver, faire grandir et fleurir de belles relations humaines, ciment de notre société.



Vœux aux associations



Carnaval du Centre de loisirs

LA VIE À BARBY

BUDGET

Comptes administratifs 2018 et Budget 2019

Lors du dernier Conseil Municipal, les comptes administratifs 2018 et le budget 2019 de la Commune ont été présentés.

Comptes administratifs 2018

Pour 2018, les recettes fiscales de fonctionnement ont augmenté de 2 % grâce aux rentrées de taxes d'habitation et foncière sur les nouveaux logements (Clos des Corti et St-Michel essentiellement) ; pour la 1^{ère} année depuis 2012 la dotation de l'État a été stable (toutefois la baisse cumulée sur le mandat de la dotation de l'État est de **800 000 euros**).

Les dépenses ont été maîtrisées avec une hausse (hors coût de départ à la retraite) de 2 %.

Sur le mandat, les dépenses de fonctionnement par habitant n'ont augmenté que de 1 % par an en moyenne.

Par rapport aux communes de même taille au niveau national, les dépenses de fonctionnement par habitant à BARBY sont sensiblement inférieures (- 22 %).

En 2018, les **dépenses d'investissement** réalisées ou engagées se sont montées à **1 111 000 euros (hors réseau de chaleur)**.

Les plus importantes réalisations ont concerné : le gymnase, la nouvelle tranche de rénovation de l'éclairage public, la partie kinésithérapeutes et orthophoniste de la maison médicale, la vidéo-protection (4 caméras installées), la rénovation de voiries (chemin de Casselagnat et allée des Airelles en particulier), le nouveau cimetière (tranche de caveaux) et l'école maternelle.

Budget 2019

Le budget 2019 a été adopté à l'unanimité.

Pour 2019, le conseil municipal a approuvé le maintien des taux d'imposition communaux.

Taxe d'habitation : **10.06 %** (contre 15.15 % de moyenne de l'agglomération)

Taxe foncière : **18.35 %** (contre 24.34 % de moyenne de l'agglomération)

Ces taux n'ont pas bougé depuis 1996.

Les **RECETTES FISCALES** devraient être impactées en 2019 par une baisse des attributions de compensation de l'agglomération Grand Chambéry de 50 000 € due aux transferts de compétence sur certaines voiries.

Recettes de Fonctionnement (hors exceptionnelles)
2 459 117 euros

dont **43.3 %** reversement de l'État + Grand Chambéry (57 % en 2009)

45.1 % taxe d'habitation, taxe foncière et droits de mutation

11.6 % périscolaire, loyers perçus sur les bâtiments communaux, contrat enfance, vente de caveaux, etc.

Dépenses de Fonctionnement (hors exceptionnelles)
2 090 400 euros

dont **55.6 %** de frais de personnel

12.8 % subventions aux associations, crèche, Sicsal

12.1 % restauration scolaire (hors personnel), entretien des bâtiments, contrat assurance, etc.

10.2 % chauffage, eau, électricité

9.3 % autres divers

Les INVESTISSEMENTS

Comme vous le verrez dans ce Barby Flash, cette année 2019 sera marquée par des investissements importants avec en particulier la « Place de la Mairie » et le « Réseau de chaleur bois ».

Le montant des nouvelles opérations d'investissements budgétées en 2019 est de 1 965 000 euros (hors réseau de chaleur) avec 1 170 000 euros pour le Centre Bourg (dont place de la mairie).

Les autres investissements concerneront la toiture de l'école maternelle, la rénovation de voirie (fin des chantiers Casselagnat, Les Cerisiers), l'ancien cimetière, l'aménagement de la partie sud du Clos Gaillard, la nouvelle tranche de passage en LED de l'éclairage public (Les Matz et Les Cerisiers), l'aire de jeux du Clos des Corti et les études sur la requalification des Mouettes (bâtiment qui abrite la restauration scolaire et le centre de loisirs).

La Commune aura cette année des recettes d'investissements significatives avec la revente du local (ex-Caisse d'Épargne) au Crédit Agricole pour son agrandissement et la vente de foncier à l'Agence Imaprim pour la réalisation, à partir de 2020, de son projet immobilier de Centre Bourg.

En conclusion de cette présentation budgétaire, Didier Fantin, Adjoint aux finances, a rappelé que les finances de la Commune étaient saines (pas de dettes), mais que l'impact, à la fois de la baisse des dotations de l'État, de « Grand Chambéry » et de la hausse des charges transférées (urbanisme, Fonds de péréquation, etc. pour un total de 1 400 000 euros sur le mandat), était important et partiellement compensé par les hausses de recettes fiscales liées aux nouveaux logements.

Cette situation financière saine et une bonne maîtrise des frais de fonctionnement permettront à la Commune de réaliser la 1^{ère} phase du projet Centre Bourg sans augmenter les taux d'imposition, sans emprunter (hors réseau de chaleur), afin de conserver une bonne capacité d'investissement pour le prochain mandat.

Le Conseil Municipal a également adopté à l'unanimité le budget « Annexe Réseau de chaleur ». Les travaux devraient démarrer cet été pour un an. Le budget d'investissement est de 5 millions d'euros bénéficiant d'une subvention de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) de 2.4 millions d'euros. Le solde sera financé par un emprunt dont les remboursements annuels seront pris en charge par « Engie » gestionnaire du réseau (inclus dans le prix de la chaleur). Le réseau de chaleur n'aura ainsi pas d'impact sur le budget général de la Commune.

TRAVAUX

Réfection de voiries : Les travaux démarreront en avril avec différentes reprises, notamment le premier tronçon du trottoir de l'allée des Cerisiers, l'entrée du parking du nouveau cimetière et l'entrée de l'allée des Garennes.

Clos Gaillard : Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé pour réaliser des aménagements paysagers et de loisirs au niveau du sud du quartier, de la place Khellas, et de l'entrée arrière de la Montérine. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'une subvention (à hauteur de 50 %) au titre de la politique de la Ville. Des réunions de concertation avec la population auront lieu avant l'été pour préciser le projet.

Centre de loisirs « Les Mouettes » : L'étude de rénovation du centre de loisirs Les Mouettes est en cours, avec le service périscolaire et le SICSAL. Cette étude prévoit notamment la possibilité d'implantation d'un self à destination des élèves de l'école élémentaire.

Cimetière : Un ossuaire communal a été réalisé dans l'ancien cimetière. Il doit maintenant être revêtu d'une pierre marbrière. D'autres travaux vont suivre dans le nouveau cimetière suite à la construction d'un ossuaire en novembre dernier et à un réaménagement des espaces verts (transformation de zones en pelouses, zones actuellement en graviers). Cela s'inscrit dans la démarche « zéro phyto » dans laquelle la Commune s'est inscrite depuis presque 10 ans maintenant.

Eglise : La façade d'entrée de l'église a été magnifiquement restaurée en janvier par l'entreprise barbysienne Décor'style. Pour les autres façades une programmation est à prévoir sur plusieurs années compte tenu de la date de la dernière rénovation (supérieure à 50 ans) et du coût d'ensemble des travaux.

Rue du Champ de Mars : Les travaux d'aménagement de la rue du Champ de Mars, menés par Grand Chambéry dans le cadre de sa compétence sur cette voirie d'intérêt communautaire, se sont terminés mi-mars. Ils ont notam-

ment permis la création de 2 arrêts de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite et la réalisation de places de parking le long du stade Daniel Bouvier, en matériau perméable pour favoriser l'infiltration.

Clos des Corti : Une nouvelle aire de jeux a été réalisée en février/mars dans l'espace vert central du lotissement. Réalisée en robinier faux acacia (bois massif) et avec des copeaux de bois au sol pour l'amorti (sans recourir aux sols souples en billes de caoutchouc recyclé), elle sera mise en service courant avril.



Aménagement de la rue du Champ de Mars

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA « PLACE DE LA MAIRIE »

Les travaux de requalification de la place de la mairie débuteront début mai prochain pour une durée de 7 mois environ, la livraison étant prévue pour la fin du mois de novembre.

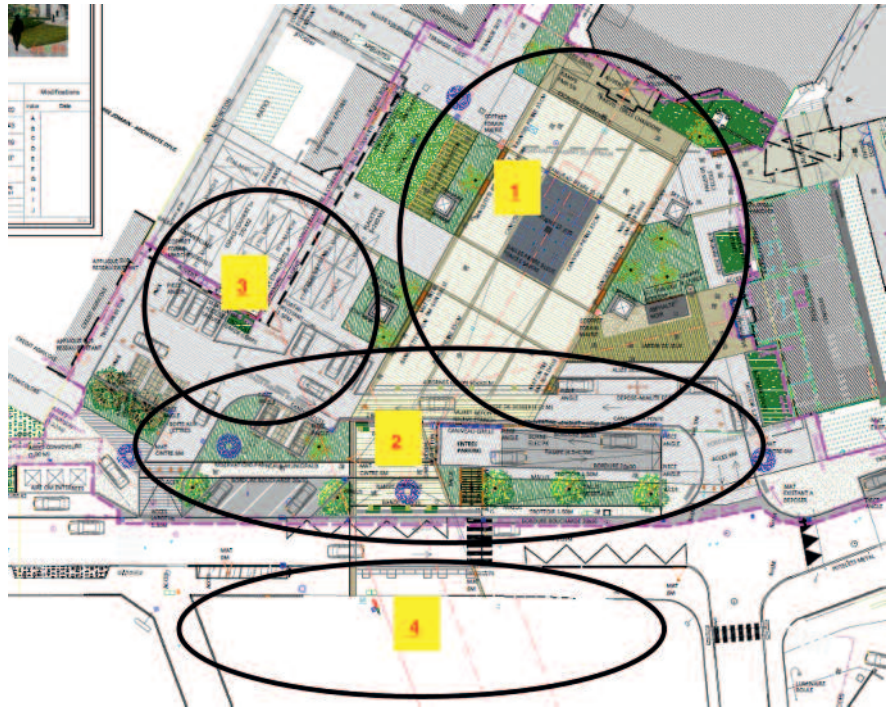
Pendant les travaux, l'accès aux commerces, aux services (mairie, école, maison des associations, bibliothèque...) et aux immeubles d'habitation sera maintenu en permanence.

Le chantier sera réalisé par phases de telle sorte d'impacter le moins possible la vie des commerces et des habitants du cœur de la Commune.

Les travaux de démolition des maisons situées de l'autre côté de l'avenue principale, sur les terrains où seront construits les logements du projet « Centre Bourg » débuteront courant avril 2019 pour se terminer début juillet. Des stationnements provisoires seront aménagés sur ces terrains pour compenser les pertes de places de stationnement sur la place de la mairie pendant les travaux.

Les zones impactées par ces travaux sont repérées sur l'illustration ci-contre.

1 - la place de la Mairie 2 - l'accès au parking souterrain 3 - le secteur de La Poste 4 - la zone de démolition des bâtiments existants



Repérage des zones de travaux



Future place de la Mairie

Exercices incendie :

Durant la période du 6 au 18 mai, la maison du 102 avenue Principale (maison Monachon) sera mise à la disposition du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) afin de permettre aux pompiers de réaliser des exercices de feu réel. Ne soyez donc pas surpris si vous voyez de la fumée et des pompiers sur place, ce ne seront que des exercices en situation réelle. Ces exercices pourront avoir lieu tous les jours à l'exception des jours fériés.

GRAND CLOS

Les travaux des différents promoteurs avancent.

D'ici le mois de septembre, les logements de **Cristal Habitat** (locatif et accession abordable), **Can Patey** (accession libre) et un des 2 lots de **Savoisienne Habitat** (accession abordable) seront livrés, soit 78 logements.

À la fin de l'année, le 2^{ème} lot de Savoisienne Habitat (15 logements) sera livré.

Sur les 93 logements livrés cette année, seuls 7 restent à vendre.

Le promoteur **Lamotte Ediphis** (accession libre) a démarré son chantier en ce début d'année sur l'un de ses 2 lots (livraison fin 2020).

Cet été, l'aire de jeux du bas de la ZAC du Grand Clos (pour les 6/12 ans) sera installée. L'aire de jeux pour les 3/6 ans sur la partie haute est prévue pour l'été 2020.

Pour les 11 lots libres de maisons individuelles, 7 sont vendus ou en cours. Il ne reste donc que 4 terrains à vendre (contacter la SAS en cas d'intérêt).



Avancement des logements CAN - PATEY

RÉSEAU DE CHALEUR

Où en est-on ?

Le délégataire du projet de réseau de chaleur (Société Engie-Cofely) est en passe de terminer la phase de commercialisation. Les abonnés potentiels ont opté pour un raccordement au réseau. Il reste à finaliser quelques procédures administratives et les travaux devraient donc commencer fin mai - début juin pour une mise en service courant 2020. Des contacts seront établis par Engie-Cofely avec chaque abonné pour se concerter sur les modalités de démarrage des travaux.

LA VIE À BARBY

PRÉSENCE POSTALE À BARBY

Lors du Conseil Municipal de février, Madame le Maire a évoqué le sujet de la présence postale dans la Commune.

Elle a rappelé que depuis 2 ans et demi, les élus se sont battus pour maintenir le bureau de poste dans ses horaires actuels jusqu'à déposer plainte contre la Poste en décembre 2017 pour non-respect des délais de prévenance lorsque la poste avait déjà décidé de diminuer drastiquement ses horaires avant d'y renoncer provisoirement.

Après la fermeture de la poste de Challes-les-Eaux en avril 2018, la direction de la Poste n'a proposé pour seules options pour Barby que la formule du facteur guichetier soit 13 à 14 heures/semaine (au lieu de 33 heures actuellement), un relais commerçant ou un relais économie sociale et solidaire. Un facteur guichetier avait été nommé et formé par la Poste.

Les élus, lors du Conseil Municipal du 28 mai 2018, ont rejeté la formule du facteur guichetier qui aurait été un service réduit considérablement en amplitude horaire.

Aujourd'hui, après plusieurs mois d'études de la part de la Poste, les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'un relais économie sociale et solidaire de qualité, à travers le Café Associatif « Au Bonheur d'une Pause », ont été réunies.

Ce relais économie sociale et solidaire + est une nouveauté en Savoie (et rare en France) ; il offre des services plus importants qu'un relais commerçant traditionnel. En effet, le Café Associatif qui se trouve sur la place de la Mairie, à quelques mètres du bureau de poste actuel, offrira la possibilité, non seulement de déposer et retirer des colis, des lettres en instance (simples ou recommandées) ou acheter des timbres..., mais aussi de réaliser des services financiers comme déposer ou retirer de l'argent et déposer des chèques, avec une amplitude horaire équivalente à celle du bureau de poste actuel.

Madame le Maire, en conclusion, a rappelé que « la validation de ce projet par la Commune ne veut pas dire approbation de la fermeture du bureau de Poste de Barby. Le choix des élus est un choix par défaut, imposé par la décision unilatérale de la Poste de faire évoluer sa présence dans la Commune. »

Le bureau de Poste de Barby va donc fermer ses portes mais la présence postale va se maintenir dans notre commune sous une nouvelle forme. À compter du 14 mai, les habitants de Barby retrouveront l'essentiel des activités de la Poste au Café Associatif « Au Bonheur d'une Pause » ; seules les activités purement financières comme l'ouverture d'un compte ou un virement de compte à compte seront à réaliser au bureau de Poste de La Ravoire.

PLUi HD DE GRAND CHAMBÉRY ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après 3 ans de travail et une large concertation avec les communes, les acteurs du territoire et les habitants, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacements a été arrêté par le conseil communautaire le 21 février 2019.



L'élaboration du PLUi HD rentre désormais dans une phase de consultation et d'enquête publique. L'approbation est prévue à la fin de l'année pour un PLUi HD applicable à toutes les autorisations d'urbanisme début 2020.

Le document arrêté est consultable sur le site internet de Grand Chambéry et dans les communes de l'agglomération. Les habitants pourront s'exprimer et faire des demandes lors de l'enquête publique aux mois de juin-juillet 2019.

LE PLUi HD EN QUELQUES CHIFFRES :

Construire le territoire jusqu'en 2030 :

- Taux de croissance : +1,3 %
- Nombre d'habitants à accueillir : 23 500
- Population estimée de Grand Chambéry : 161 300 habitants

Un PLUi HD qui préserve l'environnement :

- 217 hectares rendus aux espaces naturels ou agricoles soit la taille de la commune de Jacob-Bellecombette
- 1 000 hectares de zones humides préservées et répertoriées, une première
- 128 hectares boisés classés
- 57 % du territoire de Grand Chambéry en surface naturelle
- 33 % du territoire de Grand Chambéry en surface agricole

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population de Barby a été réalisé par 7 agents recenseurs en janvier et février 2019. Les chiffres de l'INSEE définitifs (incluant le 13^{ème} BCA) ne seront connus qu'en fin d'année.

Nous pouvons déjà en donner les principales tendances :

- **Le nombre de personnes par logement a encore diminué. Il est passé pour la première fois en dessous de 2 alors qu'en 2004, il était de 2.2 et que dans les années soixante-dix il était supérieur à 3.**

Entre 2004 et 2019 : le nombre de logements a augmenté de 302. **Plus de la moitié de cette augmentation n'a servi qu'à maintenir la population.**

La population n'a augmenté que de 241 habitants (hors 13^{ème} BCA) pour 302 logements supplémentaires, soit 16 habitants de plus par an en moyenne sur la période.



Élus et agents recenseurs au moment du bilan

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS AU CLOS GAILLARD

Une réunion de concertation a eu lieu en juin 2018 sur le projet d'aménagement des parties extérieures du Clos Gaillard destiné à créer des lieux de convivialité et d'échanges intergénérationnels. Plusieurs idées ont ainsi émergé, comme un espace « Jardins et Vergers Partagés » ou encore l'amélioration des abords de

la Monférine. Un paysagiste présentera un projet aux habitants en juin à la salle des 4 Saisons. Pour finaliser ce projet, les élus et techniciens travailleront en lien avec l'association « Bien Vivre au Clos Gaillard » et les Barbysiens volontaires.

GRAND DÉBAT NATIONAL À BARBY

Les élus ont pris des initiatives dans le cadre du Grand Débat National. Des cahiers de doléances ont été mis à disposition de la population jusqu'au 20 février, date à laquelle ils ont été remontés à la Préfecture.

Puis deux réunions ont été organisées à la salle des fêtes, réunions animées par l'Agence Alpine des Territoires (Agate).

Ces deux réunions ont au total réuni environ 120 personnes.

Chaque réunion avait deux thèmes :

- **Transition Écologique et Fiscalité** pour la première
- **Démocratie et Citoyenneté et Organisation de l'État et des Services Publics** pour la seconde.

Les réunions ont pris la forme de tables rondes d'une dizaine de personnes réunies autour d'un thème. Pour chaque thème, les participants dressaient un état des lieux et un constat de la situation actuelle, puis émettaient des propositions. Au bout de 45 min, les participants étaient invités à changer d'atelier. Les échanges ont été très riches, dans un excellent climat, où chacun a pu s'exprimer. Ces échanges ont montré à chacun la complexité des sujets abordés.

Quelques idées :

- **Sur le thème de l'Écologie où le sentiment d'extrême urgence à agir est ressorti :**
 - dans les cantines, favoriser le bio et faire un repas sans viande une fois par semaine
 - soutenir plus fortement la recherche pour une agriculture bio, durable
 - favoriser les circuits courts
 - développer le ferroutage et le covoiturage
 - fixer un tarif dégressif sur l'autoroute selon le nombre de personnes dans les voitures
 - développer les dessertes de bus avec une cadence toutes les 10 min maximum en ville
 - poursuivre les aides sur l'isolation et le chauffage, les rendre plus accessibles
- **Sur le thème de la Fiscalité**
 - que chaque particulier connaisse le coût des dépenses publiques dans le domaine de la santé et de l'éducation par exemple

- fiscalité cohérente au niveau européen
- lutte plus intense contre l'évasion et l'optimisation fiscale
- impôt sur les transactions financières
- baisser la TVA sur les produits de 1^{ère} nécessité et l'augmenter sur les produits de luxe
- supprimer les privilèges des anciens présidents de la République, Sénateurs, etc.

- **Sur l'Organisation de l'État et des Services Publics**

- limiter le « mille-feuille administratif » en clarifiant les compétences
- garder la maîtrise des centrales hydroélectriques et des grands équipements publics stratégiques
- ne pas oublier l'humain dans la modernisation du service public
- informer le patient du coût réel des soins médicaux
- EHPAD : limiter les bénéfices du privé sur les personnes âgées, et employer plus de personnel formé

Ce ne sont que quelques-unes des propositions ressorties lors de ces deux réunions. L'ensemble des propositions synthétisées par l'agence AGATE sur les quatre thèmes lors de ces deux réunions a été mis sur le site du Grand Débat National. Elles sont disponibles aussi sur le site de la Commune de BARBY.

L'ensemble des participants a trouvé ces débats passionnants (un peu courts pour certains) avec des échanges constructifs et conviviaux.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER DE SAVOIE À BARBY

L'Assemblée Générale de la Ligue contre le Cancer de Savoie se tiendra **le jeudi 11 avril à 17h30, dans la Salle des Mariages de Barby** (au rez-de-chaussée de la Mairie).

L'assemblée générale constitue un temps fort pour une association.

Elle permet de présenter le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier de l'année écoulée et d'évoquer les projets prévus pour l'année suivante.

Bilan de l'année 2018 bien remplie et perspectives d'une année 2019 haute en couleurs !

Le Comité de Savoie de la Ligue contre le Cancer agit quotidiennement sur 4 axes sur l'ensemble du département :

- Financement de la Recherche en cancérologie,
- Aides pour les personnes malades et leurs proches,
- Prévention et promotion des dépistages des cancers,
- Actions de plaidoyer pour l'amélioration de nos systèmes de santé.

Tout cela est possible grâce à la générosité des donateurs et à l'aide des 250 Bénévoles qui se mobilisent sur tout le département pour déployer les actions de l'Association qui a fêté ses 60 ans d'existence en Savoie en 2018.

Rappelons que la Commune de Barby fait partie de la quinzaine de communes en Savoie où il y avait jusqu'en 2018 la collecte en porte-à-porte. Un grand merci à tous pour votre soutien !

Bénévoles, donateurs barbysien(e)s, n'hésitez pas à venir à notre Assemblée Générale !

Une conférence grand public est prévue à l'issue de cette AG, à 20h00 sur une thématique très intéressante :

« Informations sur les essais cliniques au bénéfice des personnes malades ».



BIBLIOTHÈQUE LES MILLE FEUILLETS

· L'Italie sera à l'honneur en avril avec de nombreux ouvrages à consulter et à emprunter.

· **Les 14 et 15 juin aura lieu l'opération 1^{ères} Pages** en direction des tout-petits avec présentation de l'album « *Tout doux* » de Gaétan Dorémus en partenariat avec les structures « Petite Enfance du canton » et de « L'École de Musique » (animations sur St-Alban-Leysses).

Vous souhaitez passer un moment tranquille, feuilleter une revue, la bibliothèque vous accueille sans conditions et sans adhésion, aux heures d'ouverture. Vous serez toujours les bienvenus.



LA VIE À BARBY

RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÈNEMENTS DE CES DERNIERS MOIS



Repas des Aînés



Vœux du Maire à la population



Remise de fourragère au 13^{ème} BCA sur la place de la Mairie



Chasse aux œufs avec le « Trésor des Écoles »



Commémoration du cessez-le-feu en Algérie



Exposition photos sur le Rajasthan par B. Moreaux



Carnaval au Centre de loisirs



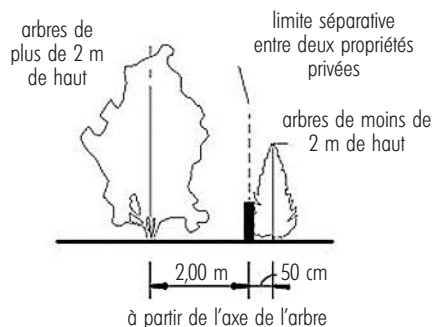
Remise des prix pour le fleurissement et les illuminations



Conférence sur la transition énergétique - négaWatt

RECOMMANDATIONS ET RAPPELS DIVERS

RÉGLEMENTATION SUR LES PLANTATIONS



RECU DES PLANTATIONS PAR RAPPORT AU VOISIN

En l'absence de réglementations locales ou d'usage

- une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparative pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2 m.
- une distance de 2 m minimum de la ligne séparative pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 m de hauteur.
- La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.
- La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

OBLIGATIONS D'ENTRETIEN ET D'ÉLAGAGE

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparative.

LES PLANTATIONS LE LONG DES VOIES PUBLIQUES

Qu'il s'agisse d'une voie communale ou d'une route départementale, les arbres, arbustes ou arbrisseaux doivent être plantés de façon à pouvoir les entretenir et ne pas gêner la visibilité des lieux ou l'usage du domaine public.

L'entretien est à la charge des propriétaires riverains dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

CONTENEUR DE RÉCUPÉRATION DU VERRE - SUD DE LA COMMUNE

Le conteneur pour la collecte du verre situé sur le parking des ateliers municipaux va être supprimé. Le dépôt de verre usagé pourra se faire dans les conteneurs semi-enterrés les plus proches.

DÉCHETS VERTS

Les déchets verts ne doivent pas être déposés dans les conteneurs d'ordures ménagères. Ils sont en effet recyclables sous forme de compost et, à cet effet, il convient de les porter en déchetteries.

Vous pouvez également les broyer pour faire du paillage ou du compost dans votre jardin. Si vous ne disposez pas de broyeur, vous pouvez emprunter gratuitement celui de Grand Chambéry (adapté aux grosses quantités). Il sera disponible pour les habitants de Barby pour les travaux de printemps et de début d'été.

Le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté Préfectoral DDT/SEEF N°2017-1559 portant réglementation des feux et brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel des végétaux coupés ou sur pied issus des parcs, jardins, espaces naturels en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de la Savoie. Le non-respect des dispositions de cet arrêté expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe, pouvant s'élever au maximum à 450 € aux termes de l'article 7 du décret n°2003-462 du 21 mai 2003. Ces informations sont disponibles sur le site internet <http://www.savoie.gouv.fr>

ATTENTION A LA MULTIPLICATION DES PIGEONS

Depuis quelques mois, à certains endroits de la Commune, nous voyons une augmentation sensible du nombre de pigeons ce qui peut devenir un vrai problème.

Nous demandons à tous les habitants de la Commune de ne pas nourrir ces oiseaux.

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

du 1^{er} avril au 30 septembre : 8H30-12H et 14H-18H du lundi au samedi, 8H30-12H les dimanches et jours fériés. Fermeture le 1^{er} mai.

COMPOSTEZ VOS DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

Déchets de cuisine, de jardin et de tonte peuvent être compostés facilement, et c'est d'autant moins d'ordures ménagères à traiter!

Vous pouvez obtenir pour 15 euros un composteur individuel auprès de Grand Chambéry :

réservez sur le site www.grandchambery.fr

Si vous êtes intéressé par un projet de compostage collectif (immeubles), contactez la mairie.

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Le Département de la Savoie s'implique depuis 2005 dans des actions d'information, de prévention et de lutte contre les espèces invasives dans la gestion de son patrimoine et des routes départementales, mais aussi en partenariat avec les collectivités et autres organismes gestionnaires.

Aujourd'hui, quatre espèces sont sous surveillance : **l'ambrosie à feuille d'armoïse, la berce géante du Caucase, le chancre coloré du platane et la renouée du Japon.**

Pour les reconnaître, prévenir et lutter contre leur prolifération, chacun peut prendre sa part de responsabilité et ainsi améliorer au quotidien notre cadre de vie.

Informations et conseils sur le site :

<http://www.savoie.fr/2081-paysages-et-milieux-naturels.htm>

NUISANCES SONORES CHUT!

Je limite mes activités sonores (tonte, tronçonnage etc.) aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H à 19H30

Le samedi de 9H à 12H et de 15H à 19H

Le dimanche et les jours fériés de 10H à 12H

Le reste du temps, ménageons des moments de silence! C'est d'ailleurs obligatoire...

VOUS AIMEZ VOTRE CHIEN ? FAITES-LE AIMER...



Ces dernières années sont marquées par une augmentation du nombre des animaux domestiques et Barby, comme toutes les Communes, est pleinement concernée par ce phénomène.

S'il est parfaitement compréhensible que des personnes éprouvent des satisfactions dans la possession d'un animal de compagnie, il n'en reste pas moins que leur souhait, pour légitime qu'il soit, préoccupe d'autres personnes qui en ressentent une gêne ou, plus grave, en éprouvent une insécurité dans leurs déplacements.

Par sécurité et par respect pour les autres, il serait bon que nos amis les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique.

Pour ceux qui l'ignoraient tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.



Le printemps approche et jeunes et moins jeunes vont pouvoir, avec le retour des beaux jours, profiter des nombreux espaces verts de notre Commune.

Afin de profiter au mieux de ces espaces, les déjections canines doivent, d'autant plus, être ramassées.

Rappel : Des sacs vous seront remis gratuitement en Mairie.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI 2019

Mise en place du **Répertoire Électoral Unique (REU)**

La loi 2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un Répertoire Électoral Unique (REU) dont elle confie la gestion à l'INSEE.

Les listes des communes sont désormais extraites d'un répertoire national tenu par l'INSEE et actualisées en permanence. Les commissions administratives sont supprimées et la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation est transférée aux maires. Des commissions de contrôle sont chargées d'exécuter un contrôle a posteriori des décisions de refus d'inscription ou de radiation et également de contrôler au moins une fois par an la régularité de la liste électorale.

Cette réforme va donner lieu à une nouvelle édition des cartes électorales courant avril. Chaque électeur aura un n° INE (Identifiant National de l'Électeur).

Nous invitons les électeurs à bien vérifier leur état civil sur cette nouvelle carte et informer la mairie en cas d'erreur.

EMPLOIS SAISONNIERS

Pour pallier les besoins des services techniques pendant l'été, 3 emplois saisonniers sont ouverts sur la commune respectivement du 1^{er} au 19 juillet, du 22 juillet au 9 août et du 12 au 30 août. Renseignements en mairie.

CHANTIERS ÉCO-CITOYENS 16 – 21 ANS

Grand Chambéry organise des chantiers éco-citoyens pour les jeunes de 16 à 21 ans, d'une durée d'une semaine sur la période du 8 juillet au 2 août 2019. Inscriptions auprès de l'AQCV, 3 rue des Lauriers 73000 CHAMBERY contact : 04 79 85 50 76 ou 06 84 91 97 16 et par mail aqcv.animation73@orange.fr

SEMAINE AVEC ILVA MICA

Une délégation roumaine du village d'Ilva Mica, composée d'une vingtaine de personnes, sera présente à Barby **du 21 au 24 juin** pour fêter 30 ans d'amitié entre nos deux communes. À l'origine de cette démarche, des Barbysiens se sont mobilisés pour sauver des villages menacés de destruction par le dictateur roumain. Plusieurs échanges ont eu lieu pendant ces 30 ans et l'association française a aidé à financer de nombreux projets notamment pour les écoles d'Ilva Mica.

Vous pourrez participer à l'accueil de la délégation qui aura lieu à la salle des mariages de la mairie le **vendredi 21 juin à 10h30**. Nos invités roumains seront mis à l'honneur au cours de l'après-midi de « Barby en Fête » et partageront avec les habitants le repas champêtre des « Failles ». N'hésitez pas à venir nombreux pour partager ces moments toujours riches en échanges.

BARBY EN FÊTE – SAMEDI 22 JUIN

Comme chaque année, cette journée est attendue par les Barbysiens. De nombreuses animations seront organisées pour les enfants et les adultes sur la pelouse de la salle des fêtes. Programme à partir de 14h00 : toboggan gonflable, tours à poney, jeux en bois, stands d'information, spectacles, initiations avec les associations de la commune et bien d'autres...

La soirée des Failles sera organisée par le Groupe d'Animation de Barby (GAB) avec le traditionnel repas champêtre accompagné d'une animation en chansons françaises et l'embrasement à la tombée de la nuit.

FESTI'MALATRAY – 28 & 29 JUIN

Cette année, le vendredi, une scène ouverte verra s'enchaîner plusieurs groupes locaux avec notamment la Chorale Cadence ou Age of Rock. La deuxième soirée, plusieurs groupes d'écoles de musiques participeront à la scène ouverte. Les concerts commenceront à partir de 18h00 au parc Malatray avec un repli à la salle des fêtes selon la météo.

CONCOURS PHOTOS

Le Concours photos 2018 organisé par la commune en partenariat avec les commerçants de Barby sur le thème « L'eau » a récompensé 4 lauréats : 1^{er} prix Didier Iket / 2^{ème} Vincent Augé / 3^{ème} Valérie Buisson / 4^{ème} Nicole Bourdet. Cette année, pour le concours 2019, le thème retenu est « Déplacements en tous genres ». Vous pouvez participer gratuitement du 15 avril au 15 octobre. Le règlement est disponible en mairie et sur le site www.barby73.fr

EXPOSITIONS PHOTOS – SALLE DES MARIAGES

Une exposition photographique sur le « Rajasthan » de Bernard Moreaux est installée jusqu'au 30 avril. Au mois de mai et juin Gilles Christ accrochera son exposition : « Une photo ... l'instant pour toujours ». Le vernissage aura lieu le jeudi 2 mai à 18h00. Le public peut venir profiter des expositions aux heures d'ouverture de la mairie.

CONFÉRENCE : « IMMIGRATION : UNE CHANCE POUR LA FRANCE ? »

Le Cercle Condorcet de la Savoie, en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques, lectures Plurielles, la librairie « Jean-Jacques Rousseau », l'ADDCAES, La Cimade vous propose « Immigration : Une chance pour la France ? », **une conférence publique** avec Gérard NOIRIEL le lundi 8 avril 2019 à 20h00 à la salle des fêtes de Barby.

ENTRETIEN DES SENTIERS

La traditionnelle journée bénévole d'entretien des sentiers forestiers aura lieu le samedi 27 avril (report au 4 mai en cas de pluie). C'est grâce à tous les bénévoles que nos sentiers de randonnées restent en bon état. Cela peut être aussi pour vous l'occasion de les découvrir. Rendez-vous à 7h30 sur le parking de l'église pour tous les volontaires. Piochage, remblaiement et élagage seront au menu du matin avant un repas convivial offert à midi par la municipalité.

SOUTIEN AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

Le saviez-vous ? Les demandeurs d'emploi qui le souhaitent peuvent solliciter un rendez-vous auprès des élu(e)s de la commune afin de faire le point sur les difficultés qu'ils rencontrent dans le cadre de leur recherche. Pour ce faire, il convient de téléphoner au secrétariat de la mairie au 04 79 33 08 51.

Une date d'entretien leur sera proposée.

Vous pouvez également retrouver des offres d'emploi, de stages, d'apprentissage avec des opportunités d'emploi en alternance, dans la rubrique « offres d'emploi » de notre site : <http://www.barby73.fr/> ou sur les panneaux d'affichage situés sous le passage du centre commercial.

AGENDA

→ AVRIL

Lundi 8 : 20h00 - Conférence "Immigration: Une chance pour la France" par Le Cercle Condorcet de la Savoie - salle des fêtes

Jedi 11 : 17h30 - Assemblée générale de La Ligue contre le Cancer suivie d'une conférence « Informations sur les essais cliniques au bénéfice des personnes malades » - salle des mariages

Vendredi 12 : A la sortie de l'école, vente de gâteaux organisée par le « Trésor des Écoles » 20h00 - Concert organisé par Électriciens sans frontières - salle des fêtes

Dimanche 14 : 14h00 - Loto organisé par l'Entente Barby / St Alban Basket - Salle des fêtes

10 km du Roc Noir, départ du 13^{ème} BCA

Mardi 23 : 16h30 - Répétition générale de « L'Écho des Chavonnes » - café associatif « Au Bonheur d'une Pause »

Mercredi 24 : 10h30 - Contes de printemps - Salle de Conférence L'Envolée

Jedi 25 au samedi 27 : 20h30 - Théâtre avec Le Masque de Chair - salle des fêtes

Dimanche 21 : Trail du Mont Saint-Michel

Samedi 27 : 7h30 - Journée bénévole d'entretien des sentiers - parking de l'église - Report 4 mai si pluie

Lundi 29 : 19h00 - Conseil Municipal

→ MAI

Jedi 2 : Vernissage "Une photo...l'instant pour toujours" exposition de Gilles Christ 19h - Conseil Communautaire Grand Chambéry

Dimanche 12 mai : 1^{ème} édition Grand Chambéry Marathon

Vendredi 17 : 18h00 - "Pied d'immeuble" clos Gaillard

Samedi 18 : Loto organisé par le « Trésor des Écoles »

Dimanche 26 : Élections Européennes

Lundi 27 : 19h00 - Conseil Municipal

Mardi 28 : Réunion d'information et d'échanges avec les parents d'élèves sur le projet de rénovation des Mouettes

→ JUIN

Vendredi 7 : Fête de l'école maternelle organisée par le « Trésor des Écoles » 18h00 - "Pied d'immeuble" Les Epinettes

Samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 : « Olympiades Tennis et pétanque en double » organisées par le Tennis Club au profit de la lutte contre le paludisme au Togo

Vendredi 14 et samedi 15 : Opération « Premières pages » à la bibliothèque

Samedi 22 : Barby en fête - Les Failles

Jedi 27 : 19h - Conseil Communautaire Grand Chambéry

Vendredi 28 : Fête de l'école élémentaire organisée par le « Trésor des Écoles » Festi'Malatray

Samedi 29 : Festi'Malatray

→ JUILLET

Jedi 4 : 19h00 - Remise des Trophées de la Commune

Lundi 8 : 19h00 - Conseil Municipal